



Registre mensuel Rejets radioactifs du mois de Janvier 2025

Centre Nucléaire de Production d'Électricité EDF
CNPE EDF - CNPE Golfech

Registre n°
EDF-GOL-2025-01-RAD-Men-00

SIGNATAIRES	NOM	DATE
Approbateur	XXX	07/02/2025 09:07
Responsable du site	XXX	07/02/2025 14:06

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



Suivi des versions

Date	Indice version	Motif
03/02/2025 14:57	0	Version initiale

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Observation(s) globale(s) au registre

Indisponibilité du réservoir réglementaire "RS103" 1 TEG 103 BA du 17/11/2024 10h04 au 24/01/2025 19h00 selon accord CODEP-DEU-2024-057377

Réalisation de la PTGF 1014 : "Traitement de l'obsolescence et la séparation physique des débitmètres cheminée DVN" en tranche 1 le 27/01/2025 de 09h00 à 18h00 selon accord CODEP-DEU-2025-002092

Maintenance PBMP de la chaîne 1 KRT 115 MA et remplacement de la pompe le 24/01/2025 de 07h20 à 13h00 selon accord CODEP-DEU-2025-001344

EIE du 15/01/2025 : Absence déclaration ICPE rubrique 2575 pour opération de grenailage sur le chantier OKER013BA

EIE du 14/01/2025 : Perte d'une faible quantité de GNR du compresseur de chantier de sablage de OKER013BA

Le fichier chimique spécifique à l'indice 1 du mois de décembre est joint à l'envoi de ce registre. L'analyse hydrocarbures du prélèvement trimestriel R9 n'était pas revenue de sous-traitance lors de l'édition du registre de décembre.

Le registre radiochimique et le fichier ASNRadioGaz à l'indice 1 du mois de décembre sont joints à l'envoi de ce registre. Indice 1 : ajout du Ruthénium 103 qui a été détecté lors de l'analyse de 2TEG102BA (GOL-2024-R-GCR-0017). Des analyses complémentaires ont été menées et confirment la présence de ce radioélément en très faible quantité. L'activité rejetée de ce radioélément est de 50 Bq, ce qui représente une estimation de 4.384E-14 grammes.

Le registre radiochimique et le fichier ASNRadioGaz à l'indice 1 du mois de novembre sont joints à l'envoi de ce registre. Indice 1 : ajout du Ruthénium 103 qui a été détecté lors de l'analyse de 2TEG102BA (GOL-2024-R-GCR-0015). Des analyses complémentaires ont été menées et confirment la présence de ce radioélément en très faible quantité. L'activité rejetée de ce radioélément est de 200 Bq, ce qui représente une estimation de 1.695E-13 grammes.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

TABLE DES MATIERES

1.	Objet du registre.....	5
2.	Limites réglementaires.....	5
3.	Rejets radioactifs liquides.....	6
3.1	Bilan des rejets radioactifs liquides.....	6
3.2	Bilan des activités rejetées par radionucléides.....	7
3.3	Débits d'activités au point de rejet.....	8
3.4	Bilan différé des rejets radioactifs liquides.....	8
4.	Rejets radioactifs gazeux.....	9
4.1	Bilan des rejets radioactifs gazeux.....	9
4.2	Bilan des activités rejetées par radionucléides.....	10
4.3	Bilan différé des rejets radioactifs gazeux.....	10
4.4	Débits d'activités aux cheminées principales.....	11
4.5	Contrôle activité cheminées annexes.....	11
4.6	Estimation des rejets gazeux diffus.....	12
5.	Energie produite.....	13
6.	Statistique mensuelle des vents.....	13

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

1. Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets d'effluents radioactifs liquides et gazeux de EDF - CNPE Golfech pour le mois de Janvier 2025.

Par ailleurs, certaines données des mois précédents, non disponibles au moment de la finalisation du registre, sont présentées avec la mention du mois correspondant aux périodes de prélèvements.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

2. Limites réglementaires

La surveillance des rejets radioactifs liquide et gazeux de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

A l'arrêté du 18 septembre 2006 autorisant Electricité de France à poursuivre les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site nucléaire de Golfech.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

3. Rejets radioactifs liquides

3.1 Bilan des rejets radioactifs liquides

Golfech 1, Golfech 2	Activités rejetées (MBq)			
	Totaux Mensuels			
01/2025	Vol rejeté (m3)	Tritium	Iodes	Autres PF&PA (1)
T	2,76E+03	4,663E+06	7,053E-01	8,351E+00
Ex	6,84E+03	2,849E+02	/	/
Total Ex + T	9,61E+03	4,664E+06	7,053E-01	8,351E+00
Total Ex + T depuis 01/01	9,61E+03	4,66E+06	7,05E-01	8,35E+00
Limites annuelles (2)	/	8,00E+07	1,00E+02	2,50E+04

(1) hors 14C et 63Ni (2) La limite annuelle « autres PF&PA » inclut les émetteurs Bêta et Gamma hors 14C et 3H

Commentaires :

Aucune mesure d'activité volumique alpha globale d'origine artificielle supérieure au seuil de décision réglementaire.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



3.2 Bilan des activités rejetées par radionucléides

Golfech 1, Golfech 2 01/2025	Activités rejetées (MBq)															
	Iodes		Autres produits de fission ou d'activation (Sauf C14 et Ni63)													
	131I	/	54Mn	58Co	60Co	110mAg	123mTe	124Sb	125Sb	134Cs	137Cs	/	/	/	/	/
Totaux Mensuels	7,053E-01	/	8,069E-01	8,944E-01	9,941E-01	8,181E-01	5,209E-01	8,074E-01	2,067E+00	7,083E-01	7,337E-01	/	/	/	/	/
Cumuls depuis le 01/01	7,05E-01	/	8,07E-01	8,94E-01	9,94E-01	8,18E-01	5,21E-01	8,07E-01	2,07E+00	7,08E-01	7,34E-01	/	/	/	/	/

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

3.3 Débits d'activités au point de rejet

Débits d'activités (Bq/s)			
01/2025	Tritium	Iodes	Autres PF&PA(1)
Valeurs maximales	9,03E+06	1,47E+00	1,79E+01
Limite	3,86E+07	4,83E+04	3,38E+05

(1) hors 14C et 63Ni

Commentaires :

Aucun dépassement du débit d'activité en valeur moyenne 24 heures au point de rejet.

3.4 Bilan différé des rejets radioactifs liquides

Ce bilan présente le bilan enrichi des résultats du 63Ni ajouté aux PF&PA.

Golfech 1, Golfech 2 12/2024	Activités rejetées (MBq)			
	Totaux Mensuels			
	Volume rejeté (m3)	C14	Ni63	Autres PF&PA(1)
Mensuel	2,78E+03	3,683E+03	1,944E+00	1,374E+01
Cumul depuis le 01/01	2,74E+04	2,21E+04	2,32E+01	1,71E+02
Limites annuelles	/	1,90E+05	/	/

(1) 63Ni inclus

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

4. Rejets radioactifs gazeux

4.1 Bilan des rejets radioactifs gazeux

Golfech 1, Golfech 2	Activités rejetées (totaux mensuels)				
01/2025	Vol rejeté (m3)	Tritium (TBq)	Gaz Rares (TBq)	Iodes (GBq)	Autres PF&PA (1) (GBq)
Mensuel	3,39E+08	3,425E-02	4,162E-02	8,822E-04	1,382E-04
Cumul depuis le 01/01	3,39E+08	3,43E-02	4,16E-02	8,82E-04	1,38E-04
Limites annuelles (2)	/	8,00E+00	4,50E+01	8,00E-01	8,00E-01

(1) hors 14C et 63Ni (2) : la limite annuelle « autres PF&PA » inclut les émetteurs Bêta ou gamma hors 14C et 3H

Commentaires :

Aucune mesure d'activité volumique alpha globale d'origine artificielle supérieure au seuil de décision réglementaire.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



4.2 Bilan des activités rejetées par radionucléides

Golfech 1, Golfech 2 01/2025	Activités rejetées																						
	Gaz Rares (TBq)								Iodes (GBq)				Autres PF&PA (hors 14C) (GBq)										
	41Ar	85Kr	131mXe	133Xe	135Xe	85mKr	88Kr	133mXe	/	131I	133I	/	/	58Co	60Co	134Cs	137Cs	/	/	/	/	/	/
Totaux Mensuels	2,682E-03	1,427E-04	2,457E-04	2,855E-02	9,902E-03	5,497E-06	2,334E-06	8,585E-05	/	1,475E-04	7,347E-04	/	/	3,768E-05	3,814E-05	3,244E-05	2,994E-05	/	/	/	/	/	/
Cumuls depuis le 01/01	2,68E-03	1,43E-04	2,46E-04	2,86E-02	9,90E-03	5,50E-06	2,33E-06	8,58E-05	/	1,48E-04	7,35E-04	/	/	3,77E-05	3,81E-05	3,24E-05	2,99E-05	/	/	/	/	/	/

Commentaires :

RAS

4.3 Bilan différé des rejets radioactifs gazeux

Golfech 1, Golfech 2	Activités rejetées en C14 en GBq				
	2024	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Totaux	3,621E+01	5,986E+01	6,557E+01	/	/
Cumul depuis le 01/01	3,62E+01	9,61E+01	1,62E+02	/	/

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

4.4 Débits d'activités aux cheminées principales

Valeurs maximales des débits d'activités (Bq/s)				
01/2025	Gaz Rares	Tritium	Iodes	Autres PF&PA (1)
Cheminée du BAN Tranche 2	3,06E+05	8,11E+03	2,69E-01	2,43E-02
Limites	5,00E+07	5,00E+06	5,00E+02	5,00E+02
Cheminée du BAN Tranche 1	3,57E+05	6,96E+03	2,15E-01	3,83E-02
Limites	5,00E+07	5,00E+06	5,00E+02	5,00E+02
Global Site	6,35E+05	1,34E+04	3,91E-01	6,26E-02
Limites Global Site	/	/	/	/

(1) hors 14C, 63Ni et autres Bêta purs

Commentaires :

RAS

4.5 Contrôle activité cheminées annexes

Cheminées annexes contrôlées
Cheminée du bâtiment laverie et atelier chaud

Commentaires :

Les contrôles réalisés ne mettent pas en évidence d'activité beta globale d'origine artificielle.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

4.6 Estimation des rejets gazeux diffus

Rejets Diffus	Activité diffusée (Bq)		Volume (m3)
	Tritium	Iodes	
01/2025			
PTR	1,441E+06	/	4,80E+01
S	0,000E+00	0,000E+00	/
GCT	/	/	0,00E+00
T	5,259E+07	0,000E+00	2,76E+03
/	/	/	/
	/	/	/
Ex	3,200E+03	0,000E+00	6,84E+03
Total des rejets diffus	5,403E+07	0,000E+00	9,65E+03
Total des rejets gazeux	3,425E+10	8,822E+05	3,39E+08
Cumul des rejets diffus depuis 01/01	5,40E+07	0,00E+00	/
Cumul des rejets gazeux depuis 01/01	3,43E+10	8,82E+05	/

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



5. Energie produite

01/2025	Energie Produite (GWe x h)	
N° Réacteur	GOL-1	GOL-2
Brute	9,72E+02	8,41E+02
Nette	9,37E+02	8,08E+02

Commentaires :

RAS

Statistique mensuelle des vents

Direction	01/2025																			Vents calmes	Vitesse moyenne (m/s)
	20°	40°	60°	80°	100°	120°	140°	160°	180°	200°	220°	240°	260°	280°	300°	320°	340°	360°			
Fréquence (%)	0,70	1,10	2,20	4,70	16,40	15,50	5,00	2,50	1,00	0,50	0,60	2,40	8,20	12,10	6,80	3,70	2,10	1,00	13,50	/	
Vitesse (m/s)	1,10	1,00	0,90	1,30	2,10	2,30	1,60	1,30	1,40	0,90	0,90	2,30	2,70	2,10	2,00	1,90	2,00	1,30	0,00	2,00	

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			